



CP/OSMR/2022

Bureau du porte-parole et des relations avec les médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La MONUSCO se félicite de l'adoption de deux résolutions par le Conseil de sécurité des Nations Unies sur la République Démocratique du Congo

Kinshasa, le 20 décembre 2022 : La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MONUSCO, Bintou Keita, accueille favorablement l'adoption ce mardi par le Conseil de sécurité de deux résolutions.

La première renouvelle le mandat de la Mission pour une période d'un an, répondant ainsi à l'appel du Gouvernement à ré-évaluer le Plan de Transition et ses jalons. Elle demande que les activités de la MONUSCO se concentrent sur : 1/ la protection des civils ; 2/ le soutien au désarmement, à la démobilisation, à la réintégration des membres des groupes armés, et à la stabilisation ; 3/ et l'appui à la réforme du secteur de sécurité.

La deuxième résolution lève l'obligation de notification auparavant exigée par le Comité de sanctions du Conseil de sécurité pour toute fourniture d'armes, d'équipement, de formation, de conseil et d'assistance militaire au profit de la République Démocratique du Congo. La Représentante spéciale du Secrétaire général se réjouit de cette décision du Conseil de sécurité qui répond aux aspirations du gouvernement congolais dont la voix a été entendue.

Le Conseil de sécurité appelle au soutien des initiatives nationales et régionales visant à restaurer la paix et la stabilité dans l'est de la RDC et dans la sous-région. A ce titre, il autorise la MONUSCO à poursuivre son soutien aux processus de Nairobi et de Luanda dans le cadre de son mandat et dans la limite de ses capacités.

La Représentante spéciale du Secrétaire général réitère l'engagement sans faille du système des Nations Unies à soutenir le Gouvernement et le peuple congolais dans leurs efforts pour instaurer la paix et la stabilité dans l'est du pays.